



*Des Malts Belges qui Rendent Vos Bières Si Spéciales*

## SPÉCIFICATION

### CHÂTEAU CARA GOLD® Année de récolte 2021

| Paramètre                            | Unité     | Min          | Max          |
|--------------------------------------|-----------|--------------|--------------|
| Humidité                             | %         |              | 8.0          |
| Extrait fine mouture (matière sèche) | %         | 78.0         |              |
| Coloration du moût                   | EBC(Lov.) | 110.0 (41.8) | 130.0 (49.3) |
| pH                                   |           |              | 6.0          |

#### Caractéristiques

Malt caramel belge doré. Haute température de germination. Torréfié jusqu'à 220°C pour développer un grand arôme.

#### Particularités

Château Cara Gold® malt donne un arôme intense, ainsi qu'une flaveur unique de caramel et de cassonade. Il crée une couleur ambrée riche. Une particularité typique de malts Caramel est la présence des grains entiers qui fournissent les composants non-fermentescibles nécessaires pour augmenter le moelleux en bouche, la stabilité de la mousse et celle de la bière.

#### Usage

Bières aromatiques et colorées. Mélange maximum recommandé : jusqu'à 20%.

#### Stockage et délai de dépôt

Le malt doit être stocké dans un espace propre, frais (< 22 °C) et sec (< 35 HR %). Pour les meilleurs résultats, nous recommandons d'utiliser tous les produits concassés dans les 3 mois et tous les produits en grains entiers dans les 24 mois qui suivent la production.

#### Emballage

Vrac ; vrac container ; sacs (25kg, 50kg) ; big bags (400 – 1250kg).

#### IMPORTANT

Nous assurons pour tous nos malts une traçabilité à 100% du champ d'orge à travers le maltage jusqu'à livraison selon Le Règlement (CE) n° 178/2002 concernant la traçabilité des denrées alimentaires.

Tous nos malts sont fabriqués selon la méthode de maltage traditionnel durant 8 à 10 jours d'où une solide garantie de haute modification des grains et de la qualité supérieure des malts Premiums.

Nos malts sont fabriqués en stricte conformité avec la Législation concernant l'utilisation d'OGM, qui interdit la production de malt obtenu à partir d'orge génétiquement modifiée au sein de la Communauté européenne (Règlement (CE) n° 1829/2003).

Notre production est en stricte conformité avec les normes HACCP (Hazard Analyses of Critical Control Points) en vigueur et notre système de qualité est basé sur L'ISO 22000.

Nos malts ne dépassent pas les valeurs limites de taux admissibles des pesticides, herbicides, mycotoxines et nitrosamines, selon les normes de l'UE et Internationales.

Les livraisons de nos malts sont effectuées exclusivement par des transporteurs certifiés GMP.

Sur notre site Internet [www.malterieduchateau.com](http://www.malterieduchateau.com) vous pouvez visualiser et imprimer les bulletins d'analyses du malt fourni.

La Malterie du Château SA (Castle Malting);

Site de production : Rue de Mons 94, 7970 Beloeil, Belgique; Site de distribution : Rue de l'Orbette 1, 7011 Ghlin (Mons), Belgique; Siège administratif : Rue de Mons (Bel) 94, 7970 Beloeil, Belgique; Tél. : +32 87 662095; [info@castlemalting.com](mailto:info@castlemalting.com); [www.malterieduchateau.com](http://www.malterieduchateau.com)

RPM Tournai 79754; TVA : BE0455013439; Agence ING Les Trois Canaux, Rue De Tournai 130, 7972 - Quevaucamps, Belgique

Account : 370-0905456-48; IBAN : BE11 3700 9054 5648; BIC : BBRUBEBB